



PROJET

Comité Exécutif du Conseil Multidisciplinaire (CECM)
Réunion tenue le 26 janvier 2023 – via TEAMS

Ordre du jour	Document joint	horaire			Présent	Absent
1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion		10h00	Cynthia Adolphe	Éducatrice spécialisée	X	
2. Adoption de l'ordre du jour	X		Élise Castonguay	Orthophoniste, <i>vice-présidente</i>	X	
3. Adoption du compte rendu de la réunion du 15 décembre 2022	X		Rodelyne Detournel	Technologue en électrophysiologie médicale		X
4. Affaires découlant des réunions précédentes			Ahmed Douadi	Coordonnateur technique en génie biomédical	X	
5. Nouvelles du président-directeur général		10h15	Jean-François Fortin-Verreault	Président-directeur général		X
6. Nouvelles de la DSM		10h30	Josée Gamache	Travailleuse sociale	X	
7. Nouvelles du président du CECM		10h45	Joanny Beauchamp	Ergothérapeute	X	
8. Suivi des comités relevant du CECM						
8.1 Rapport du comité de coordination des comités de pairs – rapport final	X	11h00	Eve Bérubé	Conseillère cadre, DSM	X	
8.2 Rapport du comité de maintien et promotion des compétences		11h05	Magalie Leblanc	Physiothérapeute, <i>secrétaire</i>	X	
8.3 Rapport du comité des communications		11h15	Luc Legris	Directeur adjoint à la DSM, volet pratiques professionnelles	X	
8.4 Rapport du comité trésorerie		11h20	Christine Sicard	Travailleuse sociale	X	
8.5 Rapport du comité d'AGA		11h25	Caroline St-Denis	Directrice des services multidisciplinaires	X	
8.6 Rapport du comité statuts et règlements		11h30	Martin St-Georges	Organisateur communautaire, <i>président</i>	X	
8.7 Rapport du comité d'élection – Calendrier des membres en élection		11h35	Shadrack Kétant	Technologue en imagerie médicale	X	
9. Varia		11h40	Jonathan Brière	Président-directeur général adjoint	X	
10. Prochaine réunion ordinaire le 23 février 2023		11h50				
11. Clôture de la réunion.		12h00				

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/délai
1.	Constatation du quorum et ouverture de la réunion	Le quorum est constaté et la réunion débute à 10h00.	
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Il est proposé par Mme Castonguay et appuyé par Mme Gamache d'adopter l'ordre du jour tel quel. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.	
3.	Proposition d'adoption du compte rendu de la réunion ordinaire du 15 décembre 2022	Il est proposé par Mme Leblanc et appuyé par Mme Gamache d'adopter le compte rendu de la réunion ordinaire tel que déposé. Le compte rendu est adopté à l'unanimité.	
4.	Affaires découlant des réunions précédentes	<ul style="list-style-type: none"> • Concours de reconnaissance : décision du CECM de retarder après l'AGA : nous voulions souligner la reconnaissance au sein des équipes qui est le mandat du CM surtout dans la situation actuelle de l'organisation: • AGA : promotion du concours de reconnaissance et diffusion des travaux du comité de pairs des ergothérapeutes 	
5.	Nouvelles du président-directeur général	En l'absence de M. Fortin-Verreault, M. Jonathan Brière, PDGA, présente le point.	
6.	Nouvelles de la DSM	<p>Mme St-Denis présente le point.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation à l'urgence d'HMR : sortie, selon l'équipe situation non sécuritaire qui a mené à plusieurs actions, reste un enjeu de grand nombre de consommation sur le territoire par rapport au volume qu'on peut accueillir et un enjeu de manque de ressource. Décision prise difficilement de fermer l'urgence HMR avec arrivage du ministère, les ambulances sont redirigées ailleurs et accueil d'autres professionnels pour venir aider graduellement. • Centre de commandement débutera cette semaine • Discussions avec le syndicat de la Catégorie 4 au sujet de la rémunération et attractivité • Actions concertées sur le climat de travail, horaires, conditions des postes • Ajuster la pression : aide des équipes SAD et urgence santé mentale IUSMM • Travaux GAP à l'urgence HSCO qui vient soutenir et retourner ceux qui n'ont pas besoin du plateau technique de l'urgence qui a vu jour hier • Travaux sur la physiothérapie avancée • Travaux sur les NSA <p>M. Legris ajoute que la perception sociale, le PDG a réussi à faire tourner le message politique pourquoi à HMR plus de TSO, dans l'Est il y a eu une croissance énorme de la population, il y a eu une reconnaissance politique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet HMR remis sur la mappe que les 720 lits sont nécessaires. 	

- Première fois que les cahiers de poste des installations ont été partagés, les équivalents de poste disponibles pour travailler à l'urgence et l'offre de l'urgence ont été regardés.

M. Douadi demande si une gestion des risques a été faite lorsqu'on a atteint une cible et évaluée en ce qui a trait à la réputation du CIUSSS et l'impact sur le recrutement. Mme St-Denis répond qu'il faut avant tout sortir de la crise avant et stabiliser les équipes par la suite les RH doivent faire un plan de recrutement. Pour ce qui est de l'urgence, c'est impossible de fermer l'urgence même si 200%, nous n'avons pas eu l'aval du ministère.

M. Brière fait part que nous avons mis un temps d'arrêt pour le recrutement, vu le contexte actuel.

Mme Sicard fait remarquer qu'il y a beaucoup d'impacts dans le processus NSA vers les équipes du SAD quand cela est retardé. Déjà soulevé dans une réunion antérieure.

Mme St-Denis demande si elle avait pris contact avec Lucie Blanchette. Mme Sicard mentionne que Mme Blanchette est au niveau de l'IUSMM et la problématique est plus au niveau de la 1^{ère} ligne

Mme St-Denis mentionne que si l'usager est connu, il est retourné vers l'intervenant qui le connaît dans son milieu pour poursuivre l'évaluation dans son domicile.

Mme Sicard souligne qu'il est important de clarifier où adresser les demandes parfois.

M Brière mentionne qu'on pourrait travailler le processus dans le caucus NSA pour bien comprendre la mécanique.

M. Legris informe que les situations telles sont amenées au comité de cas complexes. Mme Gamache souligne l'importance de l'arrimage afin d'avoir de la fluidité où on dirige les demandes.

M. St-Georges réitère l'importance de réfléchir sur la réorganisation du travail, car à titre de membre du C.A., il a un intérêt à rechercher des solutions dans l'interdisciplinarité et le multidisciplinaire. La situation de crise que l'on vit ne sera pas unique si non ne fait pas preuve d'une attention soutenue par rapport aux ressources humaines et le travail des professionnels. Il va falloir des solutions innovantes. Nous allons déposer le rapport final d'un comité de pairs.

Mme Bérubé fait le point du Centre d'excellence multidisciplinaire.

- Midis à savoirs (12 h à 13 h 00): Bonne participation et appréciation de la conférence du 24 janvier (au-delà de 200 personnes) : « Apprends-moi à apprendre » avec Louise Lemieux, psychoéducatrice et coordonnatrice de l'Unité de recherche en éducation cognitive (UREC).

Référence et mise en relation faites par Martin St-Georges

9 février : Prévention du suicide : "Prendre soin de soi pour prendre soin des autres" avec Rock-André Blondin, consultant, conférencier et formateur en prévention du suicide dans

le cadre de la semaine de la prévention du suicide (5 au 11 février 2023 ; ayant pour thème cette année « Mieux vaut prévenir que mourir »).

- Prochains regroupements disciplinaires :
 - 16 février AM : pour les intervenants en soins spirituels, en présentiel à l'IUSMM
 - 23 février AM : pour les psychoéducateurs, en virtuel
- La collaboration se poursuit avec le conseil multi et les conseillers de la DSM-PP pour que les comités de pairs continuent d'être présentés, promus, mais de façon plus personnalisée pour ceux dont une présentation générale a déjà été faite.
- Infolettre « À savoir » permet de rester à l'affût des prochaines activités à venir ainsi que de promouvoir les projets cliniques et de recherche qui se démarquent au CIUSSS-EMTL. Par exemple : Retombée concrète en ergothérapie après la diffusion de l'infolettre-décembre 2022 sur le bon coup « Pairage sécuritaire des lits et matelas », soit une demande de partager le nouvel outil (de l'interne et à l'externe) pour motiver le remplacement des équipements présentant un risque pouvant causer la mort.
- Vous pouvez nous écrire à l'adresse courriel du centre d'excellence multidisciplinaire pour soumettre toute idée d'article pour le site web cem.ciuss-estmtl.gouv.qc.ca
 - Par l'infolettre : faire connaître des projets novateurs mettant en lumière les disciplines du CM. Nous joindre : centre.excellence.multidisciplinaire-entl.cemtl@ssss.gouv.qc.ca
- M. Legris fait part que les recommandations du CM sur l'avis sur la dysphagie suit son cours, la lettre réponse qui va être portée par Martin Franco, nous avons déjà mis en action la plupart des recommandations.
- Dossier de la langue anglaise : le décret devrait être signé en février, dossier qui est resté actif. On s'engage comme CIUSSS d'avoir une personne capable de pouvoir traduire les directives médicales ou d'évaluation, pour s'assurer de la sécurité pour cette clientèle, portée par Eve Bérubé et Luc Legris.
- Dossier au SAD : la formation des cellules interdisciplinaires : cela pourrait être un dossier qui pourrait vous être présenté
- Focus groupe au sein d'une équipe DSM-DSI, sera présenté au CQPCI des recommandations qui en découleront. Le CECM pourra en prendre connaissance.
- Agrément en mai : hébergement personnes âgées en CHLSD, prévention des chutes en collaboration avec la DSI, pour finaliser le protocole interdisciplinaire. Mme Sicard demande si le volet santé mentale sera adressée également car comme intervenant on est confronté à cela dans les RTF et RI pour les relocaliser à partir du milieu de vie car milieu non adapté à la diminution d'autonomie chez la clientèle âgée. M. Brière dit que oui effectivement, en hospitalier et les 4 ressources établissements, le risque zéro n'existe pas

		et on y aller avec ce que l'utilisateur, la famille souhaite, de toute façon la prévention des chutes est un dossier organisationnel.	
7.	Nouvelles du président du conseil multidisciplinaire	<p>M. St-Georges présente le point du président du conseil multidisciplinaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous n'avons encore pas reçu d'informations claires à titre de conseil, sur la création de l'Agence de santé du Québec. • Les activités des présidents des CM n'ont pas repris sur une base régulière. Aucune convocation au niveau régional. • Rappel : année financière se termine au 31 mars : préparation du rapport annuel en cours et à déposer lors d'une rencontre, afin de l'acheminer au conseil d'administration. • Préparation des élections au CECM • AGA le 7 juin 2023 	
8.	Suivi des comités relevant du CECM		
8.1	Rapport du comité de coordination des comités de pairs	<p>M. St-Georges félicite Mme Beauchamp d'avoir accepté le mandat de comité de pairs. Mme Beauchamp informe que nous avons reçu le rapport final des ergothérapeutes. On a invité les personnes en charge de ce comité à venir nous présenter leurs travaux à notre prochaine rencontre de travail en février. Il n'y a pas d'autres demande de comités de pairs.</p> <p>M. St-Georges ajoute que nous devons nous assurer de déposer ce rapport et que vous en prenez connaissance, pour avoir la dynamique et un échange sur la vision et les solutions apportées. Mme St-Denis demande si un lien a été fait avec le gestionnaire terrain, dans l'opérationnalisation cela relève d'une organisation de services et non d'une gestion de pratiques. M. St-Georges souligne d'où l'importance d'ouvrir un espace d'échanges par rapport à ces travaux et leur diffusion suite à une validation de ces propositions.</p> <p>Les membres du comité de pairs en ergothérapie voulaient présenter le fruit de leurs travaux dans les regroupements professionnels, mais nous les avons invités à attendre la réponse de la DSM. M. Legris ajoute que l'arrimage avec les services doit être favorisé et comment cela peut être récupéré et implanté par l'équipe de gestion. M Legris mentionne qu'il pourrait inviter le directeur adjoint ou le coordonnateur pour informer des travaux qui ont été faits et comment cela pourrait être récupéré par les directions. Quels mécanismes à mettre en place pour bien informer les secteurs touchés du volet opérationnel par les travaux des comités de pairs pour être capable d'implanter les éléments qui ont été apportés par ses travaux. M St-Georges mentionne que nous avons travaillé très fort sur la promotion, il reste à voir comment on arrime les recommandations.</p> <p>Mme St-Denis suggère de regarder les processus présentés des autres CIUSSS au congrès de l'ACMQ pour s'inspirer de comment ils réussissent à rentrer dans les opérations le découlant des recommandations des comités de pairs.</p>	 <p>Rapport Final - Comité Valorisation d</p>

8.2	Rapport du comité de maintien et promotion des compétences	Mme Castonguay fait la mise à jour du comité. M. St-Georges rappelle que nous devrions avoir des rencontres aux 3 mois avec un représentant du service de dotation de la DRHCAJ, toute la reprise du plan de développement de compétences ne semble pas encore revenue à la normale. On reviendra éventuellement sur le dépôt du plan de développement de compétences.	
8.3	Rapport du comité des communications	Mme Gamache informe que le bulletin de janvier a été publié, on devrait être capable de publier un bulletin par mois. La prochaine rencontre du comité et la semaine prochaine. Elle informe qu'elle a eu une première rencontre avec Marie-Pier Cornellier du service des communications, pour la séquence des activités du CM. La mise à jour du site web du Centre d'excellence a débuté.	
8.4	Rapport du comité trésorerie	Une rencontre portant sur le budget a eu lieu le 9 janvier dernier. Il reste du budget car le congrès de l'ACMQ a été annulé encore cette année. La prochaine rencontre aura lieu le 22 février prochain.	
8.5	Rapport du comité d'AGA	La prochaine rencontre aura lieu cet après-midi et les travaux de poursuivent. L'AGA aura lieu le 7 juin 2023.	
8.6	Rapport du comité statuts et règlements	Cette année nous sommes dans le suivi des modifications réglementaires votées l'année dernière en assemblée générale qui abolissait les domaines, aucune nouvelle du conseil d'administration pour l'instant. La prochaine rencontre est le 3 février prochain.	
8.7	Rapport du comité d'élection – Calendrier des membres en élection	Rappel des postes qui seront en élections cette année : Magali Leblanc et Christine Girard. Pour 2024, les postes en élections seront ceux de Ahmed Douadi, Shadrak Kétant, Joanny Beauchamp et Elise Castonguay. Le calendrier sera déposé sur Teams. Du 13 avril au 2 mai sera la période de mise en candidatures. Les élections auront lieu le 18 mai 2023 pour une durée de 24 heures. Le 23 mars nous aurons la nomination de président et secrétaire d'élection. Mme Francesca Cicciu est nommée secrétaire d'élections et M. St-Georges adressera la demande de collaboration à la nouvelle présidente du CECII, Mme Daphnée Prophète. Nous allons favoriser la méthode du vote électronique.	
9.	Varia	M. Legris commente sur la rencontre, très belle rencontre stimulante. Mme Sicard renchérit que les rencontres du CM sont stimulantes et à chaque fois, les échanges sont informatifs et permettent de comprendre la complexité, avec une volonté de faire avancer les choses pour le bien-être du personnel et des usagers.	
10.	Prochaine réunion ordinaire	La prochaine réunion ordinaire aura lieu le 23 février 2023 de 10 h00 à 12 h00.	
11.	Clôture de la réunion.	Il est PROPOSÉ , dûment APPUYÉ et unanimement RÉSOLU de lever la réunion à 12 h00.	

Président

Secrétaire